



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LABELLE**



12 mars 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le douze mars deux-mille-dix-huit (12 mars 2018) à dix-neuf heures trente (19 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MME	La conseillère Louise Gaudreau
MM	Le conseiller Patrice Charette
	Le conseiller Gaétan Marier
	Le conseiller Yvan Guindon
	Le conseiller Michel Lefebvre

Sous la présidence du maire, monsieur Robert Bergeron. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 8 mars 2018.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le président déclare la séance ouverte. Il est 19 h 30.

3. RÉS. 051.03.2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Louise Gaudreau
APPUYÉE par le conseiller Patrice Charette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
12 MARS 2018 À 19 H 30**

ORDRE DU JOUR

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Règlements**
 - 5.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2018-289 décrétant des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc et au prolongement du réseau d'égout sanitaire sur le boulevard Curé-Labelle et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts;
- 6. Période de questions et réponses**
- 7. Levée de la séance**

Adoptée



5.1

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2018-289 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE BOUCLAGE DU RÉSEAU
D'AQUEDUC ET AU PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE
SUR LE BOULEVARD CURÉ-LABELLE ET UN EMPRUNT À LONG TERME
POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller yvan Guindon donne un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 2018-289 des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc et au prolongement du réseau d'égout sanitaire sur le boulevard Curé-Labelle et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts.

La secrétaire-trésorière présente le projet de règlement.

Adoptée

6.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucun citoyen n'est présent.

7.

RÉS. 052.03.2018 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre
APPUYÉ par la conseillère Louise Gaudreau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 19 h 50.

Adoptée

__(original signé)_____
Robert Bergeron
Maire

__(original signé)_____
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

__(original signé)_____
Robert Bergeron
Maire